



Blanquefort, le 22/04/20

La Secrétaire Académique

à

Rectorat de Bordeaux  
Monsieur le Secrétaire Général  
5 rue Joseph de Carayon Latour  
33000 BORDEAUX CEDEX

Objet : Prime exceptionnelle

Très sollicitée par les personnels administratifs des EPLE mais également des services en télétravail, je me permets de vous interpeler à propos de la prime exceptionnelle allouée aux fonctionnaires au titre du confinement.

Tant les personnels en télétravail que les personnels en EPLE font état d'une augmentation importante de leur charge de travail. Cette charge supplémentaire est d'abord liée à la répartition des missions des collègues en ASA ou dans l'incapacité technique de travailler à distance. Elle est également liée à la prise en charge de missions habituellement dévolues à d'autres personnels notamment techniques.

Plus particulièrement, les conditions de travail des collègues ayant conjugué télétravail et garde d'enfants ont occasionné un stress certain et une grande fatigue.

Pour autant, l'ensemble des personnels concernés ont mené à bien l'ensemble des missions confiées, ayant à cœur le service rendu aux usagers, familles, élèves mais aussi personnels de l'Éducation nationale. Les personnels administratifs ont été à la hauteur des enjeux liés à la crise sanitaire tout autant que les personnels enseignants même s'ils sont restés dans l'ombre des médias.

En leur nom, j'espère que vos services étudieront avec bienveillance l'attribution de cette prime exceptionnelle en faveur des personnels administratifs.

Je me permets de vous rappeler également l'attachement d'A&I-Unsa à l'alignement des primes des personnels logés et non-logés, à l'instar des autres personnels chefs établissement, CPE, infirmières. D'autres académies ont fait ce choix qui reconnaît l'importance des personnels logés des EPLE. Le paiement des bourses aux familles en difficulté, le paiement des factures en soutien aux PME et artisans, le lien avec les familles par le prêt de matériel, sont quelques exemples des missions qui ont continué à être assurées par les personnels administratifs logés des EPLE malgré la crise.

Je pense que cette situation de crise que les personnels logés des EPLE ont participé à surmonter est l'occasion de relancer l'étude de l'alignement des primes entre personnels logés ou non.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ce courrier.

Bien à vous,

Sandrine Brana